

Par ailleurs, sauf des cas très exceptionnels, les Congrégations françaises éprouvent les plus grandes difficultés à se créer des ressources en Belgique, soit par leur travail personnel, soit en fondant de nouvelles œuvres. Elles doivent, sous ce rapport, se tenir sur la plus grande réserve, afin d'éviter toute concurrence intempestive, soit à la main-d'œuvre locale, soit aux œuvres déjà établies dans le pays. — Assurément, c'est avec bonheur que la Belgique catholique a donné asile aux proscrits, mais leur nombre si considérable ne lui permet pas d'assurer leur subsistance. Elle ne pourrait assumer une aussi lourde charge qu'au prix de l'abandon de ses propres œuvres, et le premier de ses devoirs est avant tout de ne pas les laisser périliter.

Dans ces conditions, il nous semble d'une impérieuse nécessité que les catholiques de France veuillent bien continuer à joindre leurs efforts aux nôtres pour arriver à conserver aussi intact que possible le dépôt qu'ils ont momentanément confié à la Belgique. Mieux que nous encore, ils en connaissent le prix. Chacune des pages de l'histoire de France témoigne des services rendus au pays par les ordres religieux et montre la part prépondérante qu'ils ont prise au développement de sa puissance et de sa grandeur. Que leur rôle soit aujourd'hui plus nécessaire que jamais, c'est ce dont on est persuadé en France plus encore que partout ailleurs, mais ils ne seront en état de le reprendre un jour qu'à la condition de disposer des moyens nécessaires pour survivre à la crise redoutable qui met en péril leur existence.

Il n'y a pas à se le dissimuler, si chaque année des secours importants ne sont pas fournis aux communautés réfugiées en Belgique, bon nombre d'entre elles sont exposées à disparaître tôt ou tard. Le dénuement, la faim, la privation des choses les plus essentielles à la vie finiront par avoir raison de l'obstination héroïque avec laquelle tant de religieux et de religieuses s'efforcent de continuer leur vie monastique.

Dans l'éloquent et si touchant appel que Monsieur René Bazin a bien voulu adresser à la charité française en faveur des expulsés, il a cité quelques-uns des cas les plus poignants de cette immense détresse. Depuis lors, ils n'ont fait que se multiplier et s'aggraver. Quand nous vous disons que dans cer-